

Le kaolin de Beauvoir et ses minerais connexes Échassières (03)

jeudi 19 novembre 2015

Exploité depuis plus d'un siècle, le kaolin de Beauvoir est le résultat de l'altération du granite éponyme dont les caractéristiques géochimiques et minéralogiques très particulières sont à l'origine de sa blancheur exceptionnelle et d'un cortège de minéraux accessoires non dénué d'intérêt économique.

La société Imerys Ceramics France poursuit aujourd'hui l'exploitation de ce gisement de kaolin et bénéficie d'un arrêté ministériel qui l'autorise à valoriser des substances minières connexes.

Après une série d'exposés dans le cadre du centre Wolframines, espace muséographique dédié à l'exploitation du tungstène des Montmins qui fera aussi l'objet d'une présentation rétrospective, nous visiterons la carrière et les installations de traitement qui comprennent successivement :

- le traitement par lavage et séparation granulométrique du minerai ;
- la concentration par décantation puis filtration et séchage ;
- le conditionnement et les expéditions.

A ces opérations dédiées à la récupération du kaolin s'ajoutent celles permettant la valorisation des sables et des substances connexes.



Carrière de kaolin de Beauvoir



Kaolin de Beauvoir

programme

- 9 h 30 **Accueil des participants à l'Espace Nature du Val de Sioule (musée Wolframines de la Bosse), près d'Echassières (03)**
- 10 h 00 **Exposés en salle**
- 1 – Imerys Ceramics France - Site des kaolins de Beauvoir : exploitation, traitement et valorisation, par Dominique Duhamet, directeur de site
 - 2 – La valorisation de la cassitérite et des minerais de terres rares associés au kaolin de Beauvoir par Jean-Michel Négroni, géologue, Imerys Corporate
 - 3 – L'épopée minière de La Bosse et la mise en valeur des collections pétrographiques et minéralogiques par Jean-Christophe Thénot, animateur, Espace Nature du Val de Sioule
- 12 h 30 **Déjeuner**
- 14 h 15 **Visite de la carrière de Beauvoir**, les principaux types de minerais, leur sélectivité et les aménagements coordonnés
- 15 h 30 **Visite des installations de traitement des kaolins de Beauvoir** et des substances connexes
- 17 h 00 Retour à Wolframines et clôture de la journée

important

Pour des raisons de sécurité, nous tenons à rappeler que les participants à la visite doivent porter des chaussures de terrain et un casque.

Le nombre de visiteurs étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

conditions générales

INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :
Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71
E-mail : contact@lasim.org

Bulletin d'inscription

Journée technique district Auvergne – Limousin
Le kaolin de Beauvoir et ses minerais connexes, Échassières (03)
jeudi 19 novembre 2015

Nom : Prénom :

Société : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Fax : E-mail :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Secteur : administration - organisme public recherche - ingénierie enseignement fédération - association

industrie fabricant de produit finis exploitant constructeur - fournisseur autre.....

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation : 64 € TTC pour les membres Sim

n° de carte membre obligatoire : /

75 € TTC pour les non-membres

→ Je règle par CB Eurocard Mastercard Visa American Express

N° : / / /

Date d'expiration : / 3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire :

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT15-14) :

SG Paris Saint-Michel IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

profitez-en pour adhérer à la Sim !

- société 285 €
- individuelle 50 €
- retraité, sans-emploi, étudiant, enseignant 30 €

Adhérer à la Sim, c'est...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

www.lasim.org